

Nouveau cas de répression au lycée Angela Davis : **Hanane Ameqrane suspendue pendant 4 mois !**

Le lycée Angela Davis connaît une vague de répression depuis 2020. Hanane, professeure-documentaliste, syndicaliste à Sud 93, membre du collectif "sois prof et tais-toi" est la nouvelle cible. Elle enseigne au lycée depuis son ouverture. Elle y a mené des projets fédérant la communauté éducative. C'est une syndicaliste engagée et une figure du féminisme antiraciste et lgbtqi+ de Saint-Denis.

Le 14 juin 2023, le rectorat l'informe d'une suspension de 4 mois, dans l'attente d'une procédure disciplinaire, ou pas !



Une année de souffrance au lycée

Depuis la rentrée, Hanane, en mi temps thérapeutique, souffre au travail : en novembre, elle subit un entretien traumatisant de 5h sans pause. Comme rien ne s'apaise au lycée, le 14 février, Hanane envoie en pleine nuit, une lettre aux personnels, exprimant ses pensées suicidaires. Le 10 mars, elle est évacuée par les pompiers et hospitalisée 5 semaines. En avril 2023, son ENT est bloqué, elle ne peut plus y accéder, malgré ses demandes. Le 24 avril, devant sa fille de 4 ans, le chef d'établissement use de son "pouvoir de police" en appliquant l'article 421.12 du code de l'éducation : Hanane est interdite de rentrer dans l'établissement "pour cas de menace ou d'action contre l'ordre". Hanane, sous surveillance, prend alors ses affaires et fuit avec sa fille, toutes deux en état de choc. L'impunité et l'abus de pouvoir sont de mises au lycée Angela Davis.

Un rectorat sourd sur la situation

Malgré des dossiers d'accidents de services et des alertes : aucun accompagnement spécifique n'est mis en place. Sud éducation 93 relance la RH, pour un entretien qui aura lieu le 3 mars. Hanane souhaite une protection immédiate pour finir l'année, et ses projets avec les élèves : création d'un média "la relève d'Angela" subventionné par la mairie ; mise en place d'un festival Égalité inter-académique. Elle demande une médiation urgente avec la direction et un rendez-vous rapproché avec la médecine de prévention. Aucune mesure n'a été prise suite à cet échange.

Retour sur l'entretien du 14 juin 2023

Après 45 minutes d'attente, Hanane est reçue en présence de Sud éducation 93, du collectif « Sois prof et tais toi », et de son avocat. Le rassemblement revendicatif de soutien devant le rectorat résonne

avec force. L'entretien débute avec des remarques désobligeantes. L'administration insiste, malgré les protestations de l'avocat, pour relire le rapport du chef de novembre 2022, auquel Hanane a déjà répondu pendant 5h. Cette pratique replonge Hanane dans ce souvenir traumatique.

Hanane découvre en plus un deuxième rapport daté du 10 mars 2023, jour de l'évacuation par les pompiers. On lui reproche la présence de sa soeur et son amie dans l'établissement, venues à sa demande, pour la mettre en sécurité, suite à la réactivation du syndrome post traumatique et le retour des pensées suicidaires. Aucun mot sur cette souffrance dans le rapport ubuesque du chef. C'est déjà ce déni de souffrance qui a conduit à l'effondrement psychique ce jour-là et son hospitalisation de 5 semaines à la suite. Après un semblant de contradictoire, Hanane a pu pointer les omissions et mensonges de ce nouveau rapport du chef. Elle a rappelé le long silence du rectorat. Elle a pu dire les impacts graves sur sa santé mais aussi celle de sa famille, suivie depuis pour des soins. Malgré des prises de paroles dignes et sans fausses notes de Hanane, la sanction tombe : suspension de 4 mois. **Hanane est donc rendue coupable des violences continues qu'elle a vécu.**

Cette suspension arbitraire impacte le projet de formation de Hanane : animation de groupe de paroles avec des personnes LGBTQI+. Dans un contexte inquiétant de suicides des jeunes lgbqti+, cette formation est un atout pour l'institution. Si la suspension est maintenue les 4 mois : la formation ne peut être menée. C'est une nouvelle souffrance pour Hanane.

M. Pap Ndiaye doit prendre ses responsabilités !

" *L'employeur public est garant de la santé, du bien-être et de la sécurité au travail de ses agents.*" Le Ministère doit prendre des mesures immédiates face aux risques psychosociaux auxquels Hanane a été exposés depuis des mois. Elle a répété plusieurs fois avec émotions lors de l'entretien du 14 Juin : "*je ne serais pas la prochaine Christine Renon*". Nous y veillerons !

Sud Éducation 93, Le Collectif sois Prof et Tais Toi et Le comité de soutien à Hanane Ameqrane (composé de 95 organisations, personnalités et citoyen.ne.s) :

- dénoncent l'acharnement inhumain que subit notre camarade et témoignent à Hanane et sa famille tout leur soutien.
- Hanane n'est pas une menace ni dangereuse : elle est en danger.

Nous exigeons :

- l'abandon de toutes les procédures
- la reconnaissance immédiate de l'imputabilité de ses accidents de service
- l'accès à son espace numérique de travail
- le paiement immédiat des 30h pédagogiques non récupérées
- le rapport complet de la Mission Générale d'Inspection du lycée, y compris les notes d'audition.
- l'autorisation pour Hanane de mener sa formation malgré la suspension arbitraire

[**Pétition sous forme de lettre ouverte au ministre Pap Ndiaye**](#)

[**Collecte de soutien**](#)